

La ville du Blanc-Mesnil recrute pour la brigade veille propreté urbaine Un « agent d'exploitation » (H/F)

MISSIONS

Garantir l'entretien du domaine public au niveau de la voirie, des bâtiments et des terrains communaux. Prendre en charge le retrait des dépôts sauvages.

Organiser et diriger au quotidien tout ou partie des travaux d'entretien des chantiers de voirie, contrôle l'exécution des travaux effectués par des agents d'entretien et d'exploitation de la voirie ou des entreprises.

ACTIVITES

- Prendre connaissance auprès du chef de brigade et de l'équipe administrative Proximesnil, des travaux à effectuer, des techniques de mise en œuvre choisies et des contraintes à prendre en compte
- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité
- Appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liée aux outils et aux produits utilisés
- Enlever les dépôts sauvages, l'affichage sauvage
- Participer aux actions de viabilité hivernale
- Suivre les équipes de désherbage
- Prévenir et contrôler les incivilités de l'espace public : dépôt d'encombrants, affichage sauvage, ramassage des déjections canines
- Alerter et rendre compte à sa hiérarchie sur les dégradations pour coordonner les actions de réparation et des non respects de propreté sur l'espace public
- Réparer les dégradations
- Surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvages
- Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics
- Observer les lieux d'implantation des corbeilles à papier et vérifier leur adéquation aux besoins du public
- Informer la population des règles de propreté, de tri sélectif et d'hygiène sur la voie publique et savoir-vivre

COMPETENCES

- Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène au travail
- Nettoyement des voies, espaces publics et ouvrage d'art
- Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers
- Médiation et relation à l'utilisateur
- Situation debout prolongée et port de charges
- Esprit d'équipe
- Sens du service public
- Confidentialité et respect de l'obligation de réserve

CONDITIONS D'EXERCICE

- Permis B souhaité
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Port des EPI obligatoire
- Déplacements dans le cadre des activités
- Travail du week-end
- Horaires spécifiques
- Journées continues (possibles)
- Grande disponibilité et polyvalence lors des manifestations exceptionnelles (élections, festivités, déneigement...) et diverses actions et campagnes

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C de la filière technique)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Chef de brigade propreté urbaine